

DiffHF-TNT_RC

ANNEXE D1 - Tarifs Sites
Non Réplicables

OFFRE DE REFERENCE 2025

Version 2025_1 du 1^{er} juin 2025



TABLE DES MATIERES

1	PREAMBULE	3
2	ANNEXE D1.1. TARIFS 2025 DES ETUDES DE CONCEPTION ET DE RACCORDEMENT AUX SYSTEMES ANTENNAIRES DE TDF	4
3	ANNEXE D1.2. FRAIS D'ACCES AU SERVICE DIFFHF-TNT 2025	4
4	ANNEXE D1.3. TARIFS ANNUELS 2025 ¹ DU SERVICE DIFFHF-TNT (EN EUROS HT) POUR LES SITES NON REPLICABLES.....	5
5	ANNEXE D1.4. TARIFS DES INTERVENTIONS DECLENCHEES A TORT 2025.....	7



1 Préambule

Les tarifs de la présente annexe sont applicables à toute Proposition Technique et Commerciale relative à un Service pour lequel la date de remise des offres initialement fixée par l'opérateur de multiplex dans son appel d'offres intervient durant la période de validité de la Version 2025_V1 de l'Offre de Référence, à la condition que la Mise à Disposition du Service intervienne au plus tard le 31 décembre 2026.

Les tarifs de la présente annexe sont également applicables à toute Proposition Technique et Commerciale relative à un Service pour lequel la date de remise des offres de diffusion initialement fixée par l'opérateur de multiplex dans son appel d'offres intervient durant la période de validité d'une Offre de Référence antérieure et que la Mise à Disposition du Service intervient au cours de l'année civile 2026.

S'agissant des prestations d'étude, les tarifs de la présente annexe sont applicables aux études commandées et acceptées par TDF pendant la période de validité de la Version 2025_V1 de l'Offre de Référence DiffHF-TNT.



2 ANNEXE D1.1. Tarifs 2025 des études de conception et de raccordement aux systèmes antennaires de TDF

Etude de Conception et de Raccordement au Système Antennaire de TDF pour un Canal initial	Etude de Conception et de Raccordement au Système Antennaire de TDF par Canal Supplémentaire
748	93

Le tarif des études de conception et de raccordement au système antenneaire de TDF par canal supplémentaire est applicable aux études relatives à un canal supplémentaire sur le Site commandées dans un délai de six mois à compter de la date de commande de l'étude du canal initial.



3 ANNEXE D1.2. Frais d'Accès au Service DiffHF- TNT 2025

FAS DiffHF-TNT par canal et par site
2 008



4 ANNEXE D1.3. Tarifs annuels 2025¹ du service DiffHF-TNT (en Euros HT) pour les sites non répliquables

S'agissant de la diffusion à partir des sites Non Répliquables pour les multiplex nationaux (au sens de la couverture requise à l'article 96-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986), les tarifs applicables au service DiffHF-TNT sont distincts selon que l'opérateur de multiplex opère :

- un service de diffusion en Haute Définition
- un service de diffusion en Ultra Haute Définition en simulcast (c'est-à-dire concomitamment aux multiplexes nationaux opérant un service de diffusion en Haute Définition)

Le tarif applicable au service DiffHF-TNT est indiqué :

- dans la colonne A du Tableau 1 du point i) ci-dessous pour les multiplex nationaux qui opèrent un service en Haute Définition dans le cas où 5 multiplexes nationaux opèrent un service en Haute Définition ;
- dans la colonne B du Tableau 1 du point i) ci-dessous pour les multiplex nationaux qui opèrent un service en Haute Définition en cas d'augmentation au-delà de 5 du nombre de multiplexes nationaux ;
- dans la colonne C du Tableau 2 du point ii) ci-dessous pour le multiplex national qui opère un service en Ultra Haute Définition en simulcast, concomitamment à 5 multiplexes nationaux ou plus qui opèrent un service en Haute Définition.

- i) **Pour les services DiffHF-TNT permettant à l'Opérateur de fournir des prestations à des multiplexes nationaux qui opèrent un service de diffusion en Haute Définition, les tarifs DiffHF-TNT applicables sur les sites Non Répliquables sont indiqués dans les colonnes A et B du tableau 1 ci-dessous selon que le nombre de multiplex nationaux opérant un service de diffusion en Haute Définition est égal ou supérieur à 5.**

Ainsi, les tarifs de la colonne A sont établis sur la base d'un scénario avec 5 multiplexes nationaux opérant un service de diffusion en Haute Définition et sont applicables, pour tous les Appels d'Offres lancés et les Contrats correspondants conclus pendant la période de validité de la présente Offre.

¹ Révision chaque année conformément à l'article 5.4.2 « Révision de Prix » de l'offre de service DiffHF-TNT Diffusion Hautes Fréquences TNT pour Opérateurs Techniques de diffusion TNT.

En cas d'augmentation au-delà de 5 du nombre de multiplexes nationaux, les tarifs de la colonne A seront, pour les multiplex nationaux en Haute Définition, automatiquement remplacés dans les Contrats concernés par les tarifs de la colonne B pour la durée restant à courir desdits Contrats, avec effet, à la date de démarrage de la diffusion du ou des multiplexes nationaux supplémentaires sur les Sites considérés.

Tableau 1.

Tarifs annuels Diffusion HF en Euros Hors Taxes 2025								
Code IG	Nom du site	Nombre de panneaux	Hauteur max (m)	Puissance max numérique (w)	Colonne A Tarif annuel	Colonne B Tarif annuel	Type antenne	Plan de fréquences(*)
1215301	Millau:Levezou	29/30/31/32	99	100	54 466	45 515	TV123	PB700
0614501	Mt-Vial	5/6	38	50	11 150	9 317	TVSP	PB700

- ii) **Pour les services DiffHF-TNT ayant pour objet la fourniture par l'Opérateur de prestations de diffusion à partir des sites Non Réplicables à des multiplexes nationaux qui opèrent un service de diffusion en Ultra Haute Définition en simulcast, les tarifs du service DiffHF-TNT applicables sur les sites Non Réplicables sont indiqués dans la colonne C du tableau 2 ci-dessous.**

Les tarifs DiffHF-TNT en Ultra Haute Définition du Tableau 2 ci-dessous ont été établis sur la base d'une diffusion en Ultra Haute Définition en « simulcast » (c'est-à-dire concomitamment aux multiplexes nationaux opérant un service de diffusion en Haute Définition) et sur la base d'un nombre minimum de 5 multiplexes nationaux opérant en France métropolitaine un service de diffusion en Haute Définition.

Tableau 2.

Tarifs annuels Diffusion HF en Euros Hors Taxes 2025							
Code IG	Nom du site	Nombre de panneaux	Hauteur max (m)	Puissance max numérique (w)	Colonne C Tarif annuel	Type antenne	Plan de fréquences(*)
1215301	Millau:Levezou	29/30/31/32	99	100	18 206	TV123	PB700
0614501	Mt-Vial	5/6	38	50	3 727	TVSP	PB700

* PB700 : Plan Bande 700



5 ANNEXE D1.4. Tarifs des interventions déclenchées à tort 2025

Tarif d'intervention* (Par demi-journée)
506

* Applicable aux interventions déclenchées à tort par le Client



TDF - SAS au capital de 166 956 512 EUR.

SIREN 342 404 399 RCS Nanterre

Siège Social

155 bis, avenue Pierre Brossolette

92120 Montrouge

France

Tel : 33(0)1 55 95 10 00